

**A l'attention de Monsieur le greffier de la Chambre Préliminaire  
des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens**

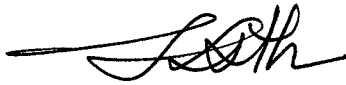
Nous soussignés, Me Kar Savuth et Me François Roux, avocats de M. KAING Guek Eav, avons l'honneur de demander à Monsieur le greffier de la Chambre Préliminaire de bien vouloir nous communiquer une version française du document suivant : « Co-prosecutors' response to defence appeal against co-investigating judges' order of the provisional detention of Kang Keck Iev alias Duch on 31 July 3007 », qui a été déposé auprès du greffier de la Chambre Préliminaire en khmer et anglais le 3 octobre 2007 et communiqué à la défense le 18 octobre 2007.

Nous demandons, en outre, à Monsieur le greffier de la Chambre Préliminaire de bien vouloir prendre note du fait que nous souhaiterions recevoir tous documents déposés auprès de la Chambre Préliminaire en khmer et français en application de l'article 2.2 de la Directive Pratique 01/2007 sur la documentation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le greffier, l'assurance de notre respectueuse considération.

<p>អង្គបុរេជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា</p> <p>THE PRE - TRIAL CHAMBER OF THE ECCC</p>	
លេខ No. :	001
ថ្ងៃទី	22-10-2007
Date:	
ម៉ោងចុះ	9:25 AM
Time	

Phnom Penh, le 19 Octobre 2007



Pour les co-avocats, l'un d'eux

Me Kar Savuth

En copie :

Madame et Messieurs les juges de la Chambre Préliminaire

Kranh Tony, Chief of Court Management